

Motion

(1328)

sur la politique du Conseil d'Etat pour la production de logements

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève,
considérant:

- que la demande de logements a tendance à augmenter, notamment à la suite de la venue à Genève de plusieurs entreprises multinationales ;
- que les observateurs du marché de l'immobilier prédisent une prochaine pénurie de logements si des mesures ne sont pas prises rapidement pour faire face à la situation ;
- que la politique actuelle du Département de l'aménagement, de l'équipement et du logement ne semble pas s'adapter à cette situation en limitant la production de logements dans le secteur « libre » et en imposant des quotas de logements sociaux ;
- que personne ne souhaite un retour à la pénurie ;

invite le Conseil d'Etat

- à indiquer l'évolution ces vingt dernières années du parc de logements dans le secteur libre et dans le secteur subventionné, en tenant compte des paramètres économique et sociologique ;
- à indiquer l'évolution ces cinq dernières années des demandes de logements, selon les catégories enregistrées auprès des services officiels ;
- à procéder, en collaboration avec les milieux concernés, à une analyse circonstanciée de la demande de logements ;
- à définir sur cette base une politique adéquate en matière de production et de rénovation de logements ;
- à assouplir sa pratique actuelle de répartition entre logements subventionnés et logements non subventionnés de manière à favoriser la relance de la construction de logements.